

## PROGRAMME DE FORMATION :

# TMS PROS – Devenir personne ressource du projet de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) de l'entreprise

6 jours / 42h

Tarif : 2 500€HT/personne + frais liés aux intersessions

### **OBJECTIFS : Etre capable de ...**

- Élaborer et animer un projet de prévention des TMS en concertation avec les acteurs concernés.
- Mettre en œuvre une démarche de repérage, d'analyse et d'évaluation de ces risques.
- Établir un diagnostic mettant en lien l'ensemble des facteurs de risque et leurs déterminants.
- Participer à la recherche d'axes de prévention visant à la transformation des situations de travail et à l'élaboration d'un plan d'actions.
- Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des mesures de prévention.
- Assurer une veille dans le temps sur la maîtrise des risques de TMS

**PUBLIC VISE :** Toute personne appelée dans son entreprise à exercer la fonction de Personne Ressource du projet de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) et ayant réussi l'autoformation @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels ».

**PRE-REQUIS :** Note de cadrage élaborée par le chef d'entreprise à l'issue de la journée de formation organisée par la CARSAT.

**NOMBRE DE STAGIAIRES :** 4 minimum à 8 maximum

**LIEU :** Formation inter-entreprise - Salle de formation de l'OF sur Caen ou Rouen

**DUREE :** 42 heures réparties en 6 sessions.

5 jours en centre de formation et 2 demi-journées d'accompagnement en entreprise par le formateur.

**MODALITE ET DELAI DE MISE EN ŒUVRE :** Sur calendrier selon disponibilité

### **PEDAGOGIE :**

- Alternance de séquences d'acquisition de connaissances, d'échange et de partage d'expériences, Exercices pédagogiques variés : mises en situation, exercices pratiques, quizz, mini-études de cas
- Accompagnement sur site par le formateur

Cette formation est assurée par un formateur certifié faisant partie d'un organisme de formation habilité par la CARSAT et l'INRS.

### **CONTENU DE FORMATION :**

#### **Théorie :**

- La méthodologie de projet.
- La démarche de prévention des TMS : atteintes de l'appareil locomoteur en lien avec l'activité professionnelle (AT/MP).
- Les facteurs de risque des TMS (biomécaniques, psychosociaux, organisationnels et liés à l'environnement).
- Les outils de repérage et d'analyse des situations de travail (démarche, outils).
- L'élaboration de solutions et de pistes de transformation des situations de travail.
- La mise en place et le suivi d'indicateurs de veille.

#### **Exercices pratiques :**

Quiz TMS et atteintes de l'appareil locomoteur

Travaux en sous-groupes en lien avec la démarche de prévention

Débat participatif sur les actions pour mobiliser les acteurs internes et externes au projet de prévention

Travail individuel en lien avec les facteurs de risque de TMS à partir de vidéos

Utilisation de supports INRS

Travaux en sous-groupes en lien avec les outils du réseau de prévention (ED6161, RITMS3)

#### **Evaluation : (Attestation de validation des acquis TMS PRO)**

#### **Evaluation des acquis de la formation en 2 parties :**

- 1) Quiz sur les atteintes de l'appareil locomoteur
- 2) Identification des facteurs de risques et des déterminants d'une situation de travail

**Evaluation continue tout au long de la formation en lien avec la fiche INRS d'évaluation des acquis de la formation**

